

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2016

QUESTION ORALE GROUPE SOCIALISTE

Objet : délinquance et incidents place de La République

Question :

Vanves a connu plusieurs faits de délinquance durant l'été dont le plus grave fut une rixe entre deux bandes place de la République dans la soirée du 23 juillet dernier.

Cette bagarre a fait plusieurs victimes et pour l'une d'elle un pronostic vital était engagé. Pouvez-vous nous en dire plus sur ces faits et les victimes ? Où en est l'enquête ?

Quelles dispositions avez-vous pris, en lien avec les services de la Police Nationale, pour éviter la récurrence de tels faits ?

Comptez-vous revoir les horaires de présence de la Police Municipale et le renforcement de ses équipes ?

Nous vous remercions.

Réponse :

Depuis quelques mois, les habitants du quartier Centre Saint Rémy et plus particulièrement les riverains de la place de la République assistent à un phénomène nouveau pour la Commune, l'occupation de la place et des rues adjacentes par des groupes de jeunes gens.

Ces regroupements qui troublent la tranquillité publique par des tapages, des incivilités et toutes sortes de nuisances tant visuelles, par l'abandon de nombreux débris, que sonores (cris, musique, chahuts) provoquent également un certain sentiment d'insécurité tant chez les commerçants que chez les riverains.

La Municipalité a repéré ce phénomène rapidement et a dès le début développé en concertation avec les services de l'Etat et de l'agglomération des mesures visant à endiguer ce phénomène.

Les perturbateurs récurrents, qui représentent le noyau principal des regroupements, sont une quinzaine âgés de 17 à 30 ans pour la plupart vanvéens. Il arrive qu'ils soient rejoints par des plus jeunes ou des individus de communes limitrophes. L'événement du 23 juillet dernier a concerné ces mêmes jeunes qui se sont opposés à d'autres venus d'Issy les Moulineaux pour un motif futile. Cette affaire actuellement en cours est protégée par le secret de l'instruction et je n'ai pas d'information complémentaire. Tous les auteurs ont été interpellés le soir même grâce à la réactivité des forces de Police. A noter, que malgré un pronostic vital engagé, les deux personnes impliquées sont sorties de l'hôpital au bout de quelques jours.

Il est bon de rappeler, que ces occupations de l'espace public mais aussi de parties communes de quelques immeubles avaient déjà troublé la tranquillité des habitants de la rue de Châtillon. Repérés, ces phénomènes ont fait l'objet d'un travail de coordination de la part de la Municipalité en mobilisant les forces de Polices, les bailleurs sociaux, et les moyens communaux de prévention et de vidéo-protection.

Les mesures prises rue de Châtillon ont provoqué un déplacement du phénomène et des individus impliqués vers d'autres lieux comme la Place de la République. Au début il s'agissait principalement d'une occupation des trottoirs devant le tabac le Maryland et l'épicerie.

L'action de la commune auprès des gérants de ces commerces et la prise d'arrêtés visant à limiter la consommation d'alcool sur la place (arrêté de fermeture de l'épicerie à 22h et arrêté d'interdiction de consommation d'alcool sur la Place de la République), a été coordonnée avec celle de Monsieur le Commissaire de Police qui a procédé à des contrôles administratifs de ces deux commerces. Les services de GPSO ont aussi procédé à une remise en forme des espaces verts de la place pour supprimer la possibilité de se dissimuler ou d'y cacher des produits illicites. En même temps, la Police Nationale, appuyée par la Police Municipale, a mené des opérations anti-stupéfiants.

Aujourd'hui le phénomène s'est à nouveau déplacé, à la fois sur le trottoir de la rue Kléber et également sur l'escalier donnant rue de l'Eglise. Régulièrement, des jeunes gens se rassemblent et troublent la tranquillité des habitants jusque tard dans la nuit. Il s'agit plus d'incivilités, de tapages et de troubles à la tranquillité publique que de phénomènes de grande délinquance. Il n'en est pas moins difficile pour les riverains de subir les conséquences de ces attroupements.

La Police Nationale a renforcé son action en procédant régulièrement sur réquisition de Monsieur le Procureur de la République à des contrôles systématiques des personnes présentes sur la place et en réitérant une opération anti-stupéfiants. Cependant le Commissariat de Vanves Malakoff a perdu 40% de ses effectifs depuis dix ans, et a de nouveau connu un nombre de départs importants d'agents au mois de septembre 2016. En outre, les missions de sécurisation ont mobilisé beaucoup d'effectifs dans le cadre du plan vigipirate. Ainsi aujourd'hui, la Police Nationale n'est plus en mesure d'occuper systématiquement le terrain et ce malgré un investissement sans faille de ses agents. La Municipalité a, à plusieurs reprises (mars 2015, juin 2015, mai 2016, septembre 2016), en coopération avec madame le Maire de Malakoff, sollicité Monsieur le Préfet de Police pour un renforcement des forces présentes sur notre circonscription.

La ville a développé des actions de prévention en renforçant tout l'été l'équipe de Prévention Spécialisée avec des éducateurs sportifs. En juillet et en août, l'équipe a agi auprès des jeunes en menant un travail d'animation de rue. Les éducateurs spécialisés, qui font partie du dispositif communal de prévention financé par le département, prolongent le travail de cet été en agissant auprès de ces jeunes, pour certains en voie de marginalisation. Ils travaillent avec eux sur des projets d'insertion professionnelle ou de formations pour les plus âgés et sur la scolarité et l'orientation pour les plus jeunes.

Par ailleurs, il a paru indispensable d'évoquer la responsabilité des familles notamment dans le cas des enfants mineurs. L'abandon par certaines personnes de leurs responsabilités parentales doit faire l'objet de signalements et être traité par les services et autorités compétentes. La ville engagera des démarches systématiques auprès des familles concernées afin de les rappeler à leurs obligations et tenter de les responsabiliser sur la situation de leurs enfants.

En parallèle, la Commune étudie la mise en place d'une action de médiation et notamment par le déploiement d'une équipe de médiateurs de rue. La mise en place d'une telle action nécessite, pour être efficace, un important travail de préparation tant au niveau du recrutement que de la prise en compte de l'ensemble des problématiques du territoire par les agents qui seraient mis en place.

La Municipalité entend prendre ses responsabilités en matière de prévention ou d'actions sur l'espace public qui relèvent de sa compétence. De même, la Ville assurera son rôle de coordinateurs entre les différents services de l'Etat, de l'Agglomération ou du Département pour mettre fin à ces désordres. En revanche, la Sécurité publique est une mission régalienne de l'Etat, et la Ville continuera à solliciter les services de l'Etat pour un renforcement des forces de Police Nationale sur notre territoire, la ville n'ayant pas vocation à se substituer à l'Etat.